



## MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

---

### AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DEMANDE DE RÉVISION

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de La Macaza sera, en 2015, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 53, rue des Pionniers, La Macaza, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou avant la fin de l'exercice suivant :
- être déposée à l'un des bureaux de la **M.R.C. D'Antoine-Labelle** suivants ou y être envoyée par courrier recommandé ::

Édifice Émile-Lauzon  
425, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 2R6

ou

Édifice Félix-Gabriel-Marchand  
259, rue L'Annonciation sud  
Rivière-Rouge (Québec)  
J0T 1T0;

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux endroits ci-haut mentionnés;
- être accompagnée de la somme requise.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 2<sup>e</sup> JOUR D'OCTOBRE 2014**

Jacques Taillefer  
Directeur général

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Taillefer, directeur général de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville et à l'église, entre 10h00 et 16h30 ainsi que dans le Journal l'Information du Nord.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour d'octobre 2014

Jacques Taillefer

Directeur général